

écho P^{ORC}

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE DU 

Volume 17, numéro 14, 4 juillet 2016 - PAGE 1

MARCHÉ DU PORC

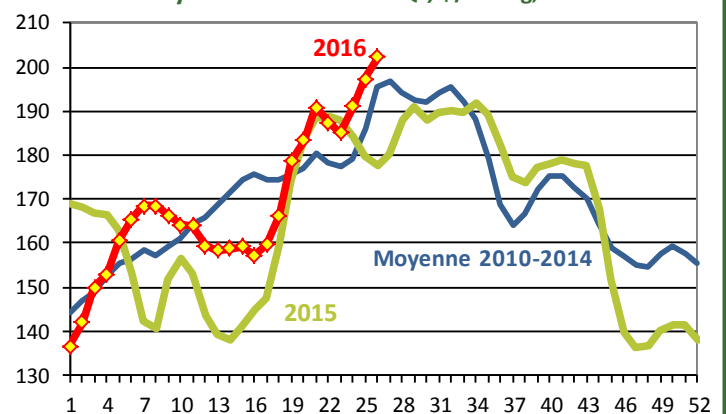
Semaine 26 (du 27/06/16 au 03/07/16)

Québec		semaine	cumulé
Porcs Qualité Québec	Porcs vendus	têtes	71 821
	Prix moyen	\$/100 kg	202,31 \$
	Prix de pool	\$/100 kg	180,00 \$
	Indice moyen*		110,70
	Poids carcasse moyen*	kg	101,65
	Revenus de vente estimés	\$/100 kg	199,26 \$
	\$/porc	202,55 \$	
Total porcs vendus ¹		têtes	106 235
Total porcs vendus ¹		têtes	3 534 223
États-Unis		semaine	cumulé
Prix de référence	\$ US/100 lb	84,50 \$	68,73 \$
Porcs abattus	têtes	2 115 000	57 375 000
Poids carcasse moyen	lb	208,31	212,44
Valeur marché de gros	\$ US/100 lb	89,20 \$	79,30 \$
Taux de change	\$ CA/\$US	1,2973 \$	1,3315 \$

Semaine 25 (du 20/06/16 au 26/06/16)

Ontario		semaine	cumulé
Revenus de vente			
Moyen (milieu 70 %)	\$/100 kg à l'indice	225,34 \$	191,89 \$
15 % les plus bas		203,95 \$	170,98 \$
15 % les plus élevés		246,33 \$	220,28 \$
Poids carcasse moyen	kg	100,44	102,86
Total porcs vendus	Têtes	88 859	2 420 275

Prix moyen hebdomadaire Qc, \$/100 kg, indice 100



Sources : Les Éleveurs de porcs du Québec, Ontario Pork et USDA, compilation CDPQ

¹ Incluant porcs « Qualité Québec », sans ractopamine et spécifiques

*de la semaine précédente

Avertissement : L'information publiée diffère d'une région à l'autre et certaines composantes ne sont pas incluses dans tous les prix. Ces derniers ne peuvent donc pas être comparés directement. Par exemple, pour l'Ontario, les prix sont à l'indice et incluent les primes versées par les abattoirs.

LE MARCHÉ AU QUÉBEC

La tendance haussière se poursuit sur le marché des porcs, où le prix moyen a affiché une augmentation de 5,06 \$ (+2,6 %) la semaine dernière, pour franchir la barre des 200 \$. Au final, il a clôturé à 202,31 \$/100 kg, en moyenne. Ces trois dernières semaines, le prix des porcs a cumulé des hausses totalisant 17,3 \$ (+9 %).

La bonne tenue du prix québécois s'explique surtout par la vigueur qui règne sur le marché des porcs aux États-Unis. Il a aussi reçu le soutien du marché des devises, le dollar américain s'étant apprécié par rapport à sa contrepartie canadienne.

En raison du congé de la fête du Canada, le nombre de porcs ayant pris le chemin des abattoirs a été limité à un peu plus de 106 200 têtes. C'est un niveau semblable à celui atteint en 2015, mais plus élevé de 2 % par rapport à 2014.

LE MARCHÉ AUX ÉTATS-UNIS

Le prix de référence a enregistré sa quatrième semaine de hausse, affichant une augmentation de 1,62 \$ US (+2,0 %) pour se fixer à 84,50 \$ US/100. Comparativement à 2015, ce prix est supérieur, par une marge de 6,8 \$ US. Malgré sa récente progression, il demeure largement inférieur à la moyenne établie à la période 2010-2014, de l'ordre de 17,5 \$ US.



On nourrit le monde



MARCHÉ DU PORC

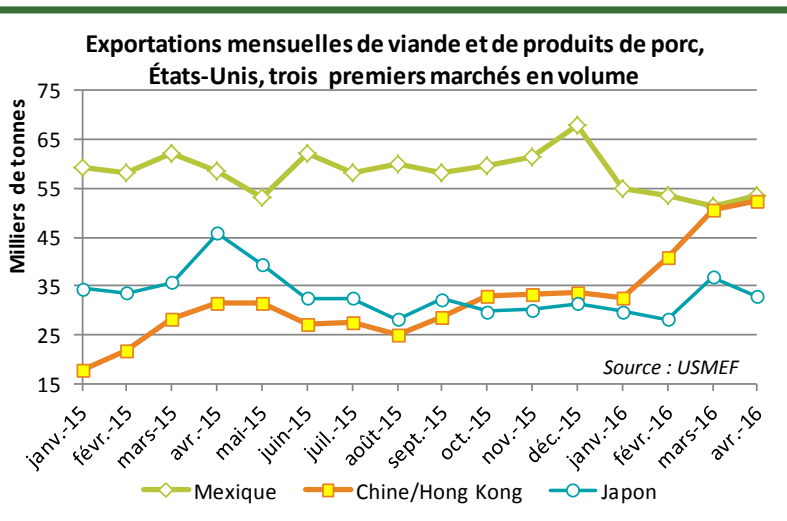
Enchaînant avec une septième hausse hebdomadaire de suite, la valeur estimée de la carcasse s'est élevée à 89,2 \$ US en moyenne, grâce à une augmentation de 0,7 \$ US (+0,8 %). Les coupes ayant contribué à cette progression sont le flanc (+4,5 \$ US), le soc (+2,4 \$ US) et le jambon (+2,3 \$ US).

À la fin de la semaine, la demande en porcs des abattoirs a semblé manquer de souffle et les mises se sont mises à stagner. Harrington note qu'avec la lente appréciation de la valeur de la carcasse, la marge estimée des abattoirs s'est réduite comme une peau de chagrin récemment, se fixant à son point le plus bas de l'année, la semaine dernière. En outre, avec des abattages du samedi atteignant à peine 12 000 têtes, les besoins des abattoirs semblaient comblés. Bref, les prochaines semaines pourraient réserver des hausses plus modestes sur le marché des porcs.

NOTE DE LA SEMAINE

Selon le USDA, en 2016 et 2017, la production américaine de porc affichera, coup sur coup, des augmentations annuelles de l'ordre de 2 % et de 3 %, respectivement. Or, toute cette viande devra être écoulee. À ce propos, les tendances sur les marchés à l'exportation sont scrutées par les observateurs du secteur, ceux-ci ayant accaparé 21 % de toute la production américaine de porc en 2015.

À ce chapitre, jusqu'ici en 2016, les deux marchés les plus importants pour l'Oncle Sam, soit le Mexique en ce qui a trait au volume et le Japon quant aux recettes, se sont révélés décevants. De janvier à avril 2016, les quantités de porc américain ayant été écoulées dans ces deux marchés se sont avérées inférieures, de l'ordre de 10 et de 15 % par rapport à la même période en 2015.



Marchés à terme - porc

	Fermeture		Fermeture		Variation
	\$ US/100 lb		\$/100 kg indice 100		\$/100 kg
	1-juil	24-juin	1-juil	24-juin	sem.préc.
JUILL 16	82,67	84,05	196,70	199,99	-3,28 \$
AOÛT 16	83,95	84,97	199,75	202,17	-2,43 \$
OCT 16	72,35	71,95	172,15	171,20	0,95 \$
DÉC 16	64,65	64,15	153,83	152,64	1,19 \$
FÉV 17	67,42	66,62	160,42	158,51	1,90 \$
AVR 17	71,12	69,65	169,22	165,72	3,50 \$
MAI 17	75,70	75,20	180,12	178,93	1,19 \$
JUIN 17	79,15	77,07	188,33	183,38	4,95 \$
JUILL 17	78,92	76,92	187,78	183,02	4,76 \$
AOÛT 17	78,00	75,90	185,59	180,59	5,00 \$

Source : CME Group

Note : Le prix du contrat n'inclut pas la base.

Taux de change : 1,2889

Indice moyen : 110,462

Dans le cas du Japon, le vent pourrait tourner, aidé par le déclin de la valeur du dollar américain par rapport au yen. Au 30 juin dernier, pour acheter 1 \$ US de porc américain, il en coûtait 102,5 yens, alors qu'il y a un an, les Japonais devaient déboursier 125 yens pour ce même montant. Ceci représente une baisse de 18 %, attribuable seulement à l'évolution du marché des devises.

En revanche, le « Brexit » (voir notre article en page 4) pourrait exercer une pression à la hausse sur le billet vert, et, éventuellement, nuire aux expéditions de porc américain à l'étranger.

Jusqu'à présent en 2016, la Chine semble avoir, en bonne partie, sauvé la mise pour ce qui est du prix des porcs américains. Toutefois, en 2017, le marché à l'exportation pourrait atteindre un point de saturation, selon Brett Stuart de Global AgriTrends, qui s'exprimait au World Pork Expo en juin dernier en Iowa. À ce moment, la demande chinoise de porc importé devrait diminuer, croit-il. Ceci coïncidera avec une production américaine en hausse, alors que les marchés sont déjà bien pourvus en porc européen et canadien. Bref, avec une demande moindre de la part de la Chine, le bilan des exportations pourrait être fort différent en 2017, craint M. Stuart.

Rédaction : Caroline Lacroix, B. Sc. A. (agroéconomie)

MARCHÉ DES GRAINS

CHRONIQUE DES PRODUCTEURS DE GRAINS DU QUÉBEC

La semaine dernière, la valeur des contrats à terme de maïs de juillet et de septembre a de nouveau chuté, de l'ordre de 0,30 \$ US/boisseau dans les deux cas. En revanche, en ce qui a trait au tourteau de soja, les contrats de juillet et de septembre ont rebondi, affichant des augmentations de 29,2 et de 25,6 \$ US la tonne courte, respectivement.

Jeudi dernier, le USDA a publié ses rapports sur les ensemencements et sur l'état des inventaires de grains aux États-Unis. Le rapport des superficies ensemencées a surpris la Bourse : les superficies se sont avérées plus élevées que prévu pour le maïs, et moins élevées qu'anticipées pour le soja.

Les superficies de maïs atteignent 38,1 millions ha, comparativement à 37,9 millions ha dans le rapport de mars sur les intentions d'ensemencement. Les superficies de soja augmentent, mais moins que prévu comparativement au rapport de mars, passant de 33,3 millions ha à 33,9 millions ha, ce qui représente tout de même un niveau record pour la fève.

Ce rapport incluait aussi l'inventaire des grains en date du 1^{er} juin, lequel a dépassé les attentes. Les stocks de maïs ont atteint les 119,9 millions de tonnes; comparativement à juin 2015, il s'agit d'une hausse de 6 %. Quant aux inventaires de soja, ils se sont chiffrés à 23,7 millions de tonnes, alors que les analystes s'attendaient à 22,7 millions de tonnes.

Ensemencements et stocks des cultures aux États-Unis

	USDA 2016	Analystes (moyenne)	USDA Final 2015
Superficies (millions ha)			
Maïs	38,1	37,5	35,6
Soja	33,9	33,9	33,4
Blé (total)	20,6	20,1	22,1
Inventaire au 1^{er} juin (millions de tonnes)			
Maïs	119,9	115,0	113,1
Soja	23,7	22,7	17,1
Blé (total)	26,7	26,7	20,5

Source : DTN AgDayta, 30 juin 2016

Marchés à terme - prix de fermeture

Contrats	Maïs (\$ US/boisseau)		Tourteau de soja (\$ US/2 000 lb)	
	2016-07-01	2016-06-24	2016-07-01	2016-06-24
juil-16	3,53	3,84 ½	404,8	375,6
sept-16	3,60	3,89	401,0	375,4
déc-16	3,67	3,94 ¼	398,0	373,4
mars-17	3,76	4,01 ¾	373,8	356,5
mai-17	3,81 ¼	4,05 ¾	361,1	348,4
juil-17	3,85 ¾	4,09	358,1	346,8
sept-17	3,82 ¾	3,93 ½	345,1	336,8
déc-17	3,88	3,96 ½	330,2	322,7

Source : CME Group

À la suite de la parution de ces rapports, jeudi dernier, les contrats à terme du maïs ont encaissé une chute brutale de leur valeur tandis que ceux du soja ont vu leur valeur afficher une forte remontée. Les analystes du marché anticipent que la situation de l'offre et la demande de soja américain sera serrée l'an prochain. À ce propos, la publication du rapport mensuel du USDA, le 12 juillet, sera fort attendue.

Le troisième producteur de porcs des États-Unis en importance, The Maschhoffs, a choisi de remplacer le maïs par le blé dans l'alimentation de ses animaux, étant donné le faible coût et l'immense récolte de ce dernier : 50 % du maïs pourrait être substitué dans le cas des porcelets, alors que la proportion serait de 100 % pour les porcs d'engraissement. Si d'autres grands joueurs suivent le pas, cela pourrait grandement modifier la demande de maïs et de blé.

Au Québec, voici les prix observés à la suite d'une analyse des données du Système de recueil et de diffusion de l'information (SRDI) et de l'enquête menée le 1^{er} juillet dernier.

Pour livraison **immédiate**, le prix local se situe à 1,70 \$ + septembre 2016, soit 209 \$/tonne f.a.b. ferme. La valeur de référence à l'importation est de 1,75 \$ + septembre, soit 211 \$/tonne.

Pour livraison à la **récolte**, la valeur de référence à l'importation est de 1,75 \$ + décembre, soit 213 \$/tonne.

NOUVELLES DU SECTEUR

QUÉBEC : MODIFICATION AU RÈGLEMENT SUR LES ALIMENTS ET LEURS DATES D'EMBALLAGE

Le 29 juin dernier, le nouveau *Règlement sur les aliments* quant à l'indication des dates d'emballage a été prépublié dans la *Gazette officielle du Québec*. Si la modification est adoptée, les détaillants et les restaurateurs auront l'obligation d'inscrire, sur l'étiquette d'un produit emballé à leur établissement, une date limite de conservation (« meilleur avant ») ainsi qu'une date d'emballage (« emballé le »).

Les produits ciblés concernent la plupart des produits préemballés destinés à la consommation humaine ayant une durée de conservation de 90 jours ou moins. Les épiciers et les restaurateurs fautifs pourraient être passibles d'une amende allant de 500 \$ à 3 000 \$ et, en cas de récidive, de 1 500 \$ à 9 000 \$.

Rappelons qu'en novembre 2014, les médias avaient révélé que certains épiciers modifiaient les dates d'emballage de la viande et de la volaille.

Selon la réglementation fédérale couramment appliquée au Québec, l'indication de la date d'emballage est obligatoire ainsi que celle de la durée de conservation, mais cette dernière peut être affichée uniquement sur un écriteau afférent à l'aliment. Le consommateur ne dispose donc plus de ce renseignement une fois qu'il est sorti de l'établissement alimentaire.

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 28 juin 2016

CANADA : GEL DU PLAN DE RÉDUCTION AU PROGRAMME DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

Récemment, le gouvernement fédéral du Canada a décidé de mettre en suspens son plan quant à la réduction du nombre de travailleurs étrangers temporaires qui peuvent être embauchés par les entreprises canadiennes.

En vertu des modifications apportées, en juin 2014, au Programme des travailleurs étrangers temporaires, la proportion de ces travailleurs au sein d'une entreprise était limitée à 30 %, puis à 20 % depuis le 1^{er} juillet 2015. La réduction supplémentaire de 10 % du nombre de travailleurs étrangers par entreprise, prévue pour le 1^{er} juillet de cette année, a été mise en veilleuse.

Selon le Conseil des Viandes du Canada (CVC), cela sera bénéfique pour un nombre limité d'abattoirs, mais ne constitue pas une solution à long terme. Par ailleurs, Ron Davidson du CVC, souligne que compte tenu des coûts élevés associés pour faire venir un travailleur étranger temporaire, il est beaucoup moins coûteux d'embaucher des travailleurs canadiens. Or, les abattoirs ne sont tout simplement pas en mesure de recruter suffisamment de Canadiens prêts à accepter ces emplois, en particulier dans les zones rurales.

Source : Farmscape, 27 juin 2016

USA : L'ÉTIQUETAGE DES OGM NE S'APPLIQUERA PAS AUX VIANDES

Le Sénat américain est parvenu à un compromis quant à un règlement sur l'étiquetage des aliments contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM). Celui-ci exonère de la divulgation obligatoire les produits dont les principaux ingrédients sont des viandes ou des œufs.

Autrement dit, la loi interdit de déclarer qu'un produit alimentaire contient des OGM si le principal ingrédient est de la viande ou des œufs provenant d'un animal qui peut en avoir reçu dans son alimentation.

Rappelons que l'État du Vermont a mis en place, le 1^{er} juillet dernier, un règlement sur l'étiquetage des OGM. C'est la première loi de ce genre aux États-Unis.

Bien que la proposition du Sénat n'ait pas été apportée à temps pour empêcher la mise en œuvre de ce règlement, elle empêchera tout de même d'autres États de suivre l'exemple du Vermont, ce qui évitera la possibilité d'une mosaïque de lois complexes et potentiellement contradictoires entre États. Cette proposition devrait devenir officiellement une loi d'ici la fin de l'été.

Sources : porkNetwork et Meatingplace, 24 juin 2016

QUEL IMPACT POURRAIT AVOIR LE « BREXIT » SUR LE MARCHÉ DU PORC ?

Maintenant que la Grande-Bretagne a voté en faveur de sa sortie de l'Union européenne (UE), soit l'événement qui a été surnommé le « Brexit », quelles répercussions, à court et à long terme, seront ressenties sur les marchés agroalimentaires canadiens et américains ?

Par rapport aux devises, Londres étant un important centre financier mondial, la sortie du Royaume-Uni pourrait créer de

NOUVELLES DU SECTEUR

l'instabilité financière et une volatilité des marchés financiers. Ce genre d'instabilité signifie souvent une devise américaine plus vigoureuse, puisque les investisseurs la voient comme une valeur sûre. Les autres devises, dont le dollar canadien, pourraient se déprécier.

Ainsi, à court terme, l'appréciation de la devise américaine pourrait engendrer une baisse du coût des grains. Toutefois, ce raffermissement du dollar US pourrait freiner les exportations de grains et de viandes des États-Unis.

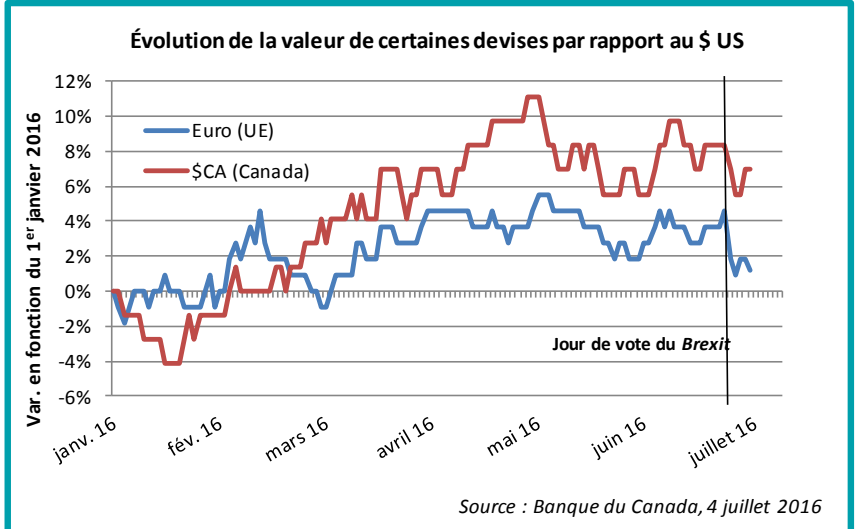
En matière de commerce de viandes, les États-Unis exportent peu de porc en Europe. En 2015, seulement 0,2 % des exportations de porc américain étaient destinées à ces pays. Cependant, la hausse de la valeur du dollar américain augmente la valeur relative de ce porc auprès des différents importateurs dans le monde, ce qui vient entraver les exportations américaines.

Notamment, depuis l'annonce du « Brexit », le dollar a augmenté d'environ 3 % par rapport à l'euro. Ceci a donc donné un avantage immédiat aux 19 pays membres de l'UE qui utilisent l'euro, soit des pays qui font partie du concurrent le plus important des États-Unis en matière de commerce international de porc. En effet, rappelons que lorsque regroupés, les 28 pays membres de l'UE ont été les exportateurs de viande de porc les plus importants dans le monde ces deux dernières années.

En ce qui a trait au Canada, un dollar canadien plus faible pourrait signifier des prix plus attractifs à court terme pour les produits de base vendus par les producteurs canadiens et qui s'échangent en dollars américains.

Enfin, les conséquences économiques à long terme du « Brexit » pourraient réduire le taux de la croissance économique mondiale. Si la croissance du revenu mondial est ralentie, cela pourrait faire pression sur les ventes mondiales de porc et d'autres produits agricoles tant américains que canadiens.

Sources : FAC, Meatingplace, 24 juin, agriculture.com, 27 juin 2016



RUSSIE : L'EMBARGO ALIMENTAIRE JUSQU'EN 2017

La semaine dernière, le président russe Vladimir Poutine a prolongé, jusqu'à la fin de 2017, l'embargo alimentaire russe imposé aux pays occidentaux en raison de la crise ukrainienne. Celui-ci est en place depuis août 2014 et bloque toutes les importations de produits alimentaires en provenance du Canada, des États-Unis, de l'UE, de l'Australie et de la Norvège.

Les producteurs de porcs français ne sont pas surpris de l'annonce de sa prolongation, mais craignent que la Russie n'en profite pour développer sa propre production, leur fermant ainsi leur marché. Selon le président de la Fédération nationale porcine (FNP), en cas de réouverture des frontières, les opportunités qui resteront à saisir en Russie tourneront plutôt autour des viandes grasses et du gras, puisque le pays demeure déficitaire pour ce qui est de ces produits.

Enfin, selon lui, les pertes financières pour la filière française sont estimées à plus de 500 millions d'euros par an (717,7 millions \$).

Sources : Agrisalon et Sputnik News, 29 juin 2016

Rédaction : Geneviève Berthiaume, B. Sc. A. (agronomie)

